

Paru dans: W. Banyś, L. Bednarczuk, K. Polański (éds), *Etudes linguistiques romano-slaves offertes à Stanisław Karolak*. Kraków: Oficyna Wydawnicza «Edukacja», 2003, pp. 357-377.

Affaire de l'Etat, affaire d'Etat :
Article défini et article zéro dans les compléments adnominaux¹

Małgorzata Nowakowska
Université pédagogique de Cracovie (PL)

Denis Apothéloz
Université de Fribourg (CH)

Affaire de la paillote, affaire de l'Etat? Affaire d'Etat? Ces nuances sémantiques n'intéressent que peu.
(*Le Monde*, 4.5.1999)

Le but de la présente contribution est d'explorer les différents statuts de la complémentation adnominale dans les syntagmes nominaux complexes de la forme *SN1 de SN2*, et d'examiner le rapport entre ces statuts et la question du choix de l'article (principalement le choix entre article défini et article zéro). Nous nous limiterons dans le présent travail à l'étude des SN binominaux articulés par la préposition *de*.

Après avoir défini quelques notions qui, selon nous, sont indispensables pour une bonne compréhension du fonctionnement des SN plurinominaux, nous présentons une typologie détaillée de ces SN (section 2). Nous abordons ensuite le problème de la détermination dans le syntagme prépositionnel (SP), en discutant notamment un certain nombre de cas d'homonymies de constructions (section 3). Enfin, nous tentons d'apporter quelques lumières à la notion de la sous-catégorisation, notion fréquemment évoquée quand il s'agit d'expliquer l'alternance de la présence et de l'absence de l'article dans le complément adnominal (section 4).

1. Terminologie et notions préalables

1.1. Rapport argumental et rapport non argumental

Pour bien comprendre le rapport qui s'établit entre les deux SN d'un SN complexe, une première distinction, à notre avis essentielle, doit être faite entre d'une part les cas où le premier nom implique sémantiquement une ou plusieurs positions d'argument, et les cas où il n'implique aucune position d'argument. Impliquent une position d'argument des noms comme *découverte, élégance, prix, frère*; n'impliquent aucune position d'argument des noms comme *chapeau, kiosque, chien, lampe*. Nous qualifierons conventionnellement d'"incomplets" et de "complets" ces deux types de noms. Le but de cette distinction est de rendre compte des statuts respectifs du complément adnominal dans des exemples comme ceux réunis sous (1) et (2).

¹ Cet article est issu d'une communication présentée au colloque "L'article: théories, contrastes et applications didactiques", qui s'est tenu à l'Université de Genève du 27 au 29 avril 1999.

- (1) le chapeau du concierge
le kiosque de la gare
le chien de la voisine
la petite lampe du salon
- (2) la découverte de la pénicilline
l'élégance de Marie
le prix du pain
le frère du président

Dans (2), le rapport entre les deux SN est de nature argumentale, en ce sens que le deuxième nom "sature" ou "remplit" une position d'argument impliquée par le premier nom. Il y a en effet découverte *de quelque chose par quelqu'un*, élégance *de quelqu'un* ou *de quelque chose*, prix *de quelque chose*, et on est frère *de quelqu'un*; or c'est justement ce "quelqu'un" ou ce "quelque chose" qui est indiqué par le complément adnominal dans les exemples de (2).² Un tel rapport argumental n'existe pas pour les exemples réunis sous (1).

Il est important de noter qu'un nom incomplet n'est pas nécessairement un dérivé déverbal ou déadjectival au sens morphologique du terme, comme le montrent les exemples *le prix du pain* et *le frère du président*. Par ailleurs, le fait que le premier nom soit incomplet n'implique pas automatiquement qu'il y ait entre les deux noms un rapport argumental. C'est ainsi que dans un syntagme comme (3), il n'y a pas de rapport argumental entre les deux noms, bien que le premier soit incomplet.

- (3) la découverte de la semaine dernière (au sens de: «la découverte faite la semaine dernière»)

La position argumentale du nom *découverte* que saturait le nom *pénicilline* dans (2) (i.e. l'objet qui est découvert) demeure libre dans cet exemple.

Il faut également prendre garde au fait qu'un "même" nom peut avoir une acception complète et une acception incomplète. Il en va ainsi du nom *économie* dans les deux emplois suivants:

- (4) l'économie de la Suisse
l'économie d'énergie

Dans le premier exemple, *économie* est un nom complet; il n'implique aucune position d'argument et dénote un domaine de l'activité humaine. Dans le second, c'est un nom incomplet qui désigne l'action d'économiser et qui implique par conséquent deux positions d'argument (*économie de quelque chose par quelqu'un*).

Lorsqu'un SN complexe comporte plus de deux SN, plusieurs positions argumentales du premier N peuvent ainsi être saturées, comme dans (5). Les SN2, SN3, etc., peuvent à leur tour impliquer des positions d'argument susceptibles à leur tour d'être saturées, comme dans (6).

- (5) la mise au point d'un vaccin anti-sida par l'Institut Pasteur (presse)
(6) une réduction du délai de remboursement de la TVA (presse)

Il est parfois nécessaire de recourir à des informations contextuelles pour déterminer quelle position d'argument est remplie par le complément adnominal. Soit par exemple le nom *surveillance*. Il implique deux positions d'argument, que nous désignerons respectivement par *x* (premier argument: *surveillance par quelqu'un*) et *y* (second argument: *surveillance de quelqu'un/quelque chose*). Dans le syntagme *la surveillance des adultes*, le

² Selon le nombre des positions d'argument ouvertes, Karolak (1989) parle de *noms monovalent*, de *noms bivalents*, ou encore de *noms relationnels* (désignant une relation).

deuxième nom peut remplir la position x ou la position y , ainsi que le suggèrent les contextes (7) et (8).

- (7) Avec ce type d'enfants, *la surveillance des adultes* doit être constante.
- (8) En captivité les chimpanzés doivent rester sous constante surveillance. On veillera en particulier à *la surveillance des adultes*.

1.2. Résorption d'une position d'argument

Soit les noms *invention* et *inventeur*. Ils sont tous deux incomplets et, dans des syntagmes comme (9) et (10), le rapport entre les deux SN est de type argumental.

- (9) l'invention de la dynamite
- (10) l'inventeur de la dynamite

Comment caractériser la relation qu'il y a entre les noms *invention* et *inventeur*? On peut considérer que ces noms manifestent le même concept, mais que *invention* implique deux positions d'argument, à savoir l'inventeur (noté x) et l'objet inventé (noté y), tandis que *inventeur* n'implique qu'une seule position, à savoir l'objet inventé y . Cette analyse conduit à décrire le rapport entre *invention* et *inventeur* en posant que *inventeur* "résorbe" la position x du concept d'«invention», le signifié de *inventeur* se confondant avec la position d'argument x de *invention* (Karolak 1989; voir aussi Nowakowska 1993). C'est en quelque sorte la fonction du suffixe *-eur* que de réaliser cette opération. Si on note le concept non résorbé INVENT- (x, y), la résorption qui caractérise *inventeur* sera signalée par un x barré:

- (11) INVENT- (\bar{x}, y)

Dans les deux exemples (9) et (10), le complément adnominal remplit la position y . Mais dans *l'invention de la dynamite*, l'argument x est non spécifié, tandis que dans *l'inventeur de la dynamite* il est résorbé par le nom *inventeur*.

A cela s'ajoute que les noms complets, comme *arbre*, *table* ou *lampe* se caractérisent tous par une position d'argument résorbée. C'est-à-dire qu'ils ouvrent une position d'argument, mais celle-ci est résorbée. Nous paraphrasons donc leur sens ainsi: *quelque chose qui a toutes les propriétés pour être appelé «arbre»*, *quelque chose qui a toutes les propriétés pour être appelé «table»*, etc. Dans ces gloses, le pronom relatif *qui* indique la position résorbée signalée dans la notation symbolique par le x barré:

- (12) ARBRE (\bar{x})

1.3. Deux types de rapports argumentaux: saturation d'une position d'argument et désignation du domaine de l'argument

Parmi les SN complexes fondés sur un rapport argumental, une distinction supplémentaire peut être faite entre les cas où le N2 sature une position d'argument, et ceux où il désigne le domaine de cet argument. Ces deux cas sont illustrés par les exemples suivants:

- (13) la hausse du loyer
- (14) la hausse de loyer

Dans (13), le nom *loyer* sature la position y ouverte par le concept de «hausse», la position x demeurant libre. Cette structure peut être représentée par la formule suivante:

(13') HAUSSE (x, loyer_y)

En revanche dans le SN (14), *loyer* ne complète pas à proprement parler le N1, ne sature pas la position *y* ouverte par le concept de «hausse». Il ne fait que désigner le domaine de cet argument. Il s'agit donc d'un mode particulier de rapport argumental. On représentera ceci comme suit:

(14') HAUSSE [x, loyer (y)]

Cette analyse revient à dire que le SN *la hausse de loyer* forme un concept complexe, par composition de concepts atomiques. Cependant, contrairement à des syntagmes comme *animal de compagnie* ou *chien de berger*, la composition est ici de nature argumentale.

Un autre exemple permet peut-être de mieux voir la différence entre ces deux types de rapports argumentaux. Soit le syntagme (15):

(15) compositeur de jazz

Le nom même de *jazz*, en raison de son sens, est inapte à saturer la position *y*. Il ne désigne pas un objet spécifique, une musique composée par quelqu'un, mais un domaine d'objets. C'est pour cette raison qu'un syntagme comme *compositeur du jazz* est extrêmement improbable. A l'image de (14), (15) doit donc être décrit comme un cas de désignation du domaine de l'argument *y*. Soit:

(15') COMPOS- [x, jazz (y)]

On peut dire qu'en présence d'un nom comme *compositeur*, qui résorbe une position d'argument *x* et ouvre une position *y*, le locuteur dispose de deux possibilités: soit il sature *y*, soit il en désigne le domaine en indiquant un type d'objets. Ce qui revient à choisir entre, par exemple, *compositeur de la ballade «Rosemary's Baby»* (saturation), et *compositeur de jazz* (désignation du domaine argumental). Dans ce deuxième cas, bien que la position *y* ne soit pas saturée, le locuteur l'a limitée au domaine du jazz. Il en résulte que cette position est bloquée: d'où l'improbabilité d'un syntagme comme *compositeur de jazz de la ballade «Rosemary's Baby»*, une position d'argument désignée ne pouvant être saturée.

Comme toute composition de concepts, cette opération produit un effet de sous-catégorisation (un compositeur de jazz étant une sous-catégorie de compositeur). Nous examinerons plus loin une autre forme de sous-catégorisation, dans laquelle la composition des concepts atomiques n'est pas comme ici de nature argumentale³. Quoi qu'il en soit, on entrevoit déjà qu'il existe un rapport entre la présence ou l'absence d'article devant le deuxième nom et le statut du complément adnominal dans le SN complexe. Ce problème, plus délicat qu'il n'y paraît, sera également examiné plus bas.

2. Principaux types de SN complexes *SN1 de SN2*

A regarder les principales analyses ou classifications qui ont été données des syntagmes en *SN de SN*, il est frappant de constater qu'un nombre important de travaux se sont attelés à cette question par le biais d'une étude des fonctions de la préposition *de*. Une approche tout à fait classique consiste notamment à explorer les différents "sens" de cette préposition.

³ La désignation du domaine d'une position d'argument doit encore être distinguée du cas où le complément adnominal restreint le concept véhiculé par le N1, comme dans: *patience d'ange*, *force d'âme*, *erreur de jugement*. Dans ces exemples, le complément adnominal ne se rapporte pas à une position d'argument. Pour cette raison, la position *x* ouverte par le N1 demeure disponible, et peut par conséquent être saturée: cf. *la patience d'ange de ma mère*, *la force d'âme des colons*, *l'erreur de jugement de ce philosophe*, etc.

Guillaume (1975), par exemple, qui s'attache avant tout à expliquer le problème de la présence et de l'absence de l'article devant le deuxième nom, accorde une place centrale, dans son dispositif explicatif, à l'idée d'un rapport d'appartenance ("réelle", "virtuelle", "annulée") et à ses différentes variantes, que "noterait" ou "exprimerait" (tels sont les termes utilisés par Guillaume) la préposition *de*. Et récemment, Bartning (1996) a développé l'idée suivant laquelle les SN qu'elle appelle "prototypiques"⁴ oscillent entre deux noyaux interprétatifs: les notions de possession et d'origine.

Nous pensons quant à nous, avec Karolak (1995), Berrendonner (1995) et d'autres, que la préposition *de* est en elle-même dépourvue de sens, du moins dans l'acception que les auteurs précités accordent à ce mot, et que les diverses interprétations qui en ont parfois été données (appartenance, possession, localisation, relation de cause à effet, relation de définition, etc.) sont en réalité des effets de sens, des sur-interprétations induites par la mise en contact des deux signifiés lexicaux.

Sans prétendre résoudre le problème d'une typologie des syntagmes en *SN de SN*, ni même prétendre donner une classification exhaustive, nous voudrions montrer maintenant que les notions et principes d'analyse qui viennent d'être exposés permettent d'établir une typologie raisonnée et relativement systématique de ces SN binominaux. Chaque type décrit ci-dessous correspond à un statut distinct du complément adnominal. Nous examinerons ensuite la question des rapports entre les types de SN complexes et le problème de l'article devant le N2.

2.1. SN complexes fondés sur un rapport argumental

2.1.1. Saturation argumentale

Nous distinguerons ici deux grands types de SN. D'une part, ceux dans lesquels le premier nom confère au SN complexe sa catégorisation lexicale principale ("N1 tête sémantique"); d'autre part, ceux dans lesquels cette fonction est assurée par le deuxième nom ("N2 tête sémantique").

2.1.1.1. N1 tête sémantique

C'est le cas illustré par les exemples (2), (5)-(10) et (13) ci-dessus et que nous avons déjà abondamment commenté⁵. Il convient d'insister sur le fait qu'il n'est pas rare qu'un SN complexe de ce type puisse se voir attribuer tantôt une interprétation argumentale, tantôt une interprétation non argumentale. Par exemple, un SN comme *l'arrivée de Paul* peut être interprété comme manifestant un rapport argumental (Paul arrive), ou un rapport non argumental (l'arrivée de quelqu'un, que prépare Paul; l'arrivée dont Paul est en train de parler; l'arrivée qui concerne Paul; etc.). Voir également sur ce point Bartning (1996) et le commentaire qu'elle donne du SN *le voyage de Luc*.

2.1.1.2. N2 tête sémantique

N1 est un nom quantifiant ou collectif

Nous regroupons sous cette étiquette des noms comme *quantité, foule, tas, chiée, etc.*, mais aussi *pincée, bouquet, haie, allée, botte, horde, nuée, chapelet, etc.*, dans des syntagmes comme *une quantité de neige, une foule de manifestants, un tas de choses, une chiée de fric,*

⁴ Ces SN correspondent à peu près, mais à peu près seulement, aux SN que nous avons décrits comme fondés sur un rapport argumental.

⁵ Un cas particulier de la saturation argumentale est celui de la relation partie-tout. Ainsi, le concept de «tronc» se laisse compléter par celui d'«arbre» (dans *le tronc de l'arbre, le tronc d'un arbre*). Nous considérons comme un cas de désignation argumentale le SN *un tronc d'arbre*, quoique cet exemple puisse prêter à ambiguïté.

une pincée de sel, un bouquet de fleurs, une haie de lauriers, une allée de peupliers, une botte d'asperges, une horde de loups, une nuée de journalistes, un chapelet d'injures, etc.

Parmi les N qui sont ici concernés, certains fonctionnent comme de purs quantifiants et ne se rencontrent par conséquent que rarement seuls (*quantité, tas*, par exemple); ils sont généralement très peu sélectifs relativement au type de N2 qui les complète argumentalement. D'autres sont des noms collectifs, et peuvent précategoriser le N qui les complète (*haie, allée, bouquet, pincée, horde*, par exemple).

On pourrait considérer le SN1 de certains de ces SN complexes comme une détermination du N2, *une foule de gens* ou *des tas de gens* étant mis en parallèle avec *des gens, beaucoup de gens*, etc. (Marc Wilmet, comm. pers.). Nous pensons toutefois préférable de conserver une conception binominale de ces expressions, notamment en raison du fait que l'article devant le N2 n'est pas toujours contracté: cf. *l'allée des peupliers, la horde des loups*.

N1 construit une sous-catégorie non étiquetée de N2

Un cas particulier du rapport argumental est constitué par les N1 qui construisent une sous-catégorie de la catégorie représentée par N2, mais sans l'étiqueter, sans la décrire. Il s'agit de noms comme *genre, type, sorte, catégorie*, dans les exemples ci-après (*catégorie* a un autre emploi, qui est décrit plus loin):

- (16) *Genre de mammifères* primates, renfermant de grands et vigoureux singes des forêts de l'Afrique tropicale. (Déf. Larousse)
- (17) Le tournevis à croix est *un type de tournevis*.
- (18) Avec *cette sorte de gens*, mieux vaut être prudent.

Dans de tels syntagmes, le fonctionnement du N1 s'apparente à celui d'une variable. C'est pourquoi nous parlons de sous-catégorie "non étiquetée". Parler d'un *type de tournevis*, ce peut être parler d'un *tournevis à croix*, d'un *tournevis d'électricien*, etc.; parler d'un *type de banc*, ce peut être parler d'un *banc d'église*, d'un *banc d'école*, etc. On notera ici le renversement de la structure: on ne dit pas *un banc d'un type* en suivant l'ordre *catégorie + sous-catégorie*, comme dans les cas examinés plus haut. Cela tient justement à ce que cette sous-catégorie est seulement désignée comme telle, sans être étiquetée par un lexème⁶.

Une particularité sémantique des N *sorte, genre* et *forme* est qu'ils peuvent également fonctionner comme des modalisateurs ou marqueurs d'approximation. Par exemple, dans *une sorte de siège*, *sorte* peut servir à marquer l'approximation de la dénomination de *siège* (= «quelque chose qui ressemble à un siège, quelque chose que faute de mieux j'appelle 'siège'»). Ceci nous conduit au troisième type de SN complexe où N2 est la tête sémantique:

N1 opérateur de modalisation

Il s'agit principalement des N1 *genre, sorte, espèce, forme* employés comme marqueurs d'approximation. Le SN complexe indique que le locuteur émet des réserves sur le N2 qu'il utilise pour catégoriser un objet. C'est ainsi que d'une ressemblance légère et difficilement descriptible, on dira qu'il y a non une *ressemblance* mais une *sorte de ressemblance*; d'un objet ayant approximativement l'apparence d'une sphère, qu'il s'agit d'une *sorte de sphère*; etc. Du point de vue de leur sens, ces expressions sont pratiquement synonymes d'expressions comme *une vague ressemblance, une quasi-sphère* ou *un sphéroïde*, et s'opposent à des expressions comme *une vraie ressemblance, une vraie sphère*, qui indiquent au contraire la parfaite adéquation entre la dénomination utilisée et l'objet qu'elle catégorise.

⁶ Cette construction ne doit pas être confondue avec celle qu'on trouve dans cet exemple: *Ma sœur réalise le type de la vieille fille dans sa funeste perfection* (A. France). Le SN *le type de la vieille fille* appartient au type 2.1.1.1. ci-dessus, avec N1 tête sémantique.

2.1.2. Désignation du domaine d'un argument (sous-catégorisation argumentale)

Nous avons déjà décrit ces SN en exposant la différence entre les deux types de rapports argumentaux. Voici quelques autres exemples illustrant ce statut du complément adnominal.

- (19) un critique d'art
- (20) une interruption de grossesse
- (21) Cet incendie a eu pour effet de conforter les habitants dans *une farouche volonté de reconstruction*. (Presse, 2000)
- (22) Depuis une vingtaine d'années, l'eau des océans se rafraîchit et sa salinité diminue entre 500 et 1 000 m de profondeur. [...] *La diminution de température et de salinité*, à l'échelle d'un bassin, serait due à l'augmentation des chutes de pluie et de neige près des pôles Nord et Sud. (Science & Vie, XI. 1999)

Comme nous l'avons déjà signalé, le N2 ne sature pas ici la position *y* ouverte par le N1. Il ne fait qu'en désigner le domaine. Bien qu'ici nous ayons affaire à une sous-catégorisation, donc à la création d'un concept complexe par composition de concepts atomiques, nous pensons qu'il est important de distinguer ce cas de ceux que nous allons présenter dans la rubrique consacrée aux rapports non argumentaux.

2.2. SN complexes non fondés sur un rapport argumental

Deux cas seront distingués. Dans le premier, les deux noms sont liés par un concept implicite; dans le second, ils entrent en relation directe en composant leurs significés respectifs.

2.2.1. N1 et N2 sont liés par un concept relationnel implicite

Quand les deux noms du SN complexe se caractérisent chacun par une extension propre et qu'ils ne sont pas liés par un rapport argumental, on supposera l'existence d'un concept implicite qui les lie. Ainsi, (23) s'analysera comme une relation non spécifiée de deux objets, ce que nous représenterons par la formule (23').

- (23) le banc d'une église / de l'église
- (23') R [BANC (\bar{x}), EGLISE (\bar{x}'')]

R désigne ici un concept relationnel quelconque, et les \bar{x}' et \bar{x}'' barrés représentent les positions d'argument résorbées par les noms *banc* et *église*. C'est ce concept relationnel général *R* qui fait l'objet d'interprétations ultérieures en termes de possession, d'appartenance, etc. Mais ces interprétations relèvent de la pragmatique. Comme nous l'avons déjà dit, nous nous opposons sur ce point aux grammairiens et linguistes qui attribuent des sens relationnels spécifiques à la préposition *de*, en paraphrasant *le banc de l'église* par «le banc qui est *dans* l'église», *la table de Pierre* par «la table que Pierre *possède*», et ainsi de suite.

2.2.2. N1-N2 compose un concept complexe

Dans le cas précédent, il n'y a pas création d'un concept complexe. Quoiqu'elle soit non spécifiée, il existe bel et bien une relation entre les deux constituants du SN *le banc d'une église*. Au contraire, dans les cas que nous allons maintenant examiner, les deux noms

représentent chacun un concept dépourvu d'extension propre, que le SN compose pour construire un concept complexe.

2.2.2.1. N2 détermine sémantiquement N1 (sous-catégorisation non argumentale)

Il s'agit d'exemples comme les suivants:

- (24) un banc d'église
- (25) un peintre de chevalet
- (26) un buffet de gare
- (27) une sortie de secours

Il n'est pas possible d'analyser ces SN comme décrivant deux objets. Dans ces syntagmes, les deux noms composent leurs signifiés pour construire la description d'un seul objet extensionnel. Nous noterons cette composition ainsi:

- (24') BANC.EGLISE (⊗)
- (25') PEINTRE.CHEVALET (⊗)
- etc.

Cette opération a pour effet d'enrichir l'intension du N1, et corrélativement d'en réduire l'extension. Il s'agit de ce que Bally (1944, §132) appelait *caractérisation* (par opposition à *actualisation*). Dans une perspective voisine, Berrendonner (1995) appelle *sous-catégorisateur* le SP de ces expressions: *d'église, de chevalet, etc.* (par opposition à *spécifieur*).

2.2.2.2. N1 sur-catégorise N2

Différent est le cas des SN complexes dits parfois "résomptifs", "appositifs" ou encore "équatifs", comme *l'état de fatigue, le sentiment de lassitude, le défaut de jalousie, la profession de médecin, le métier de forgeron, la catégorie de l'adjectif, la condition d'esclave, la fonction de greffier, le phénomène du transfert, un fait de dissimulation*, dans lesquels ce n'est pas le N2 qui sous-catégorise le N1, mais bien plutôt le N1 qui sur-catégorise le N2. Du point de vue du sens du SN, c'est à nouveau ici le N2 qui constitue la tête sémantique de la structure; et du point de vue du sens des lexèmes, le N1 est en général un hyperonyme possible du N2, de sorte que la composition des deux noms peut dans certains cas apparaître redondante. En général, le N1 projette sur le N2 un point de vue particulier (cf. *le défaut de jalousie*, qu'on peut contraster avec *le sentiment de jalousie, le péché de jalousie, l'état de jalousie, etc.*). Il peut également arriver que le N1 serve ainsi à sélectionner l'une des acceptions d'un N2 polysémique, ainsi que le montrent les exemples suivants:

- (26) le mécanisme de dilatation
l'état de dilatation
- (27) la question de la francophonie
le mouvement de la francophonie (au sens de «le mouvement, social, idéologique, etc., que constitue la francophonie»)

Dans l'exemple (28), on peut même dire que le N1 "force" le sens du N2, c'est-à-dire oblige le lecteur à attribuer à N2 un sens que ce lexème n'a pas habituellement:

⁷ On observera que le nom *catégorie*, utilisé comme N1 dans un SN complexe, a des emplois tantôt comme sur-catégorisateur (par exemple: *la catégorie de l'adjectif*), tantôt comme constructeur d'une sous-catégorie non étiquetée (par exemple: *une catégorie de couleurs*)!

- (28) [Il est question de deux peintres]
Ils participeront [...] *aux travaux de restauration et de polychromie de l'église Notre-Dame* [...]. (Jozef Mehoffer. Fribourg: Méandre éd. 1995:10)

Le N2 *polychromie*, parce qu'il est coordonné à *restauration* et que tous deux ont en facteur commun le N1 *travaux*, doit obligatoirement être interprété comme un nom de procès (i.e. «le fait de peindre selon la méthode de la polychromie»).

Un cas particulier de sur-catégorisation est celui où le N1 est un catégorisant métalinguistique, comme dans (29)-(30).

- (29) la notion de temps
(30) le terme de catégorie

L'exemple (29) ne doit pas être confondu avec *la notion du temps* (dans des expressions comme *avoir la notion du temps*), syntagme dans lequel *le temps* sature une position d'argument ouverte par *notion*.

2.2.3. N1 attributif

Il s'agit des SN binominaux dits parfois "qualitatifs" comme (31)-(33):

- (31) cet imbécile de concierge
(32) mon psychopathe de voisin
(33) une saloperie de bagnole

Compte tenu du statut attributif du premier nom, ces SN ne construisent pas un concept complexe comme dans les cas réunis sous 2.2.2. Par ailleurs, c'est le N2 qui constitue ici encore la tête sémantique du syntagme, et le N1 est systématiquement un nom axiologiquement marqué. Cette construction est cependant parfois généralisée à d'autres types de noms, comme en témoigne (34):

- (34) [A propos d'une joueuse de tennis dont l'entraîneur n'est autre que le père]
Son entraîneur de père se montre confiant. (Presse, 1999)

3. Type de SN complexe et détermination du N2

La classification qu'on vient de lire permet de dégager un certain nombre de régularités en ce qui concerne la détermination du N2 dans les différents types de SN complexes. Ce sont ces régularités que nous allons maintenant brièvement exposer.

Auparavant, il convient de rappeler que la non-réalisation de l'article après la préposition *de* n'est pas toujours significative d'un article zéro. Elle peut en effet représenter:

- soit un véritable article zéro, comme dans *le buffet de gare*;
- soit un article indéfini pluriel, quand *de* se trouve devant un nom "comptable" pluriel: *une foule de manifestants* (*de = de des*, par réduction haplologique);
- soit un article partitif, quand elle se trouve devant un nom "massif": *la production de pétrole* (*de = de du*, par réduction haplologique).

3.1. Régularités

Les principales régularités qui se dégagent de notre typologie sont les suivantes.

Sont systématiquement corrélés avec la présence de l'article devant N2 (étant entendu que l'article peut être superficiellement absent par suite d'haplologie):

- les deux principaux types de saturation argumentale, à savoir celui dans lequel le N1 est la tête sémantique (type *l'invention de la dynamite, la production de pétrole*), ainsi que celui dont le N1 est un nom quantifiant ou un nom collectif (type *un tas de gens, une allée de peupliers*);

- les SN non fondés sur un rapport argumental dans lesquels les deux noms sont liés par un concept relationnel implicite (type *le banc de l'église*).

Ce rapprochement s'explique par le fait que dans les deux cas, le N2 occupe une position argumentale: position ouverte par le N1 dans le premier cas, et par un concept relationnel dans le second. En d'autres termes, dans les deux cas le N2 est pourvu d'une extension propre.

Sont en revanche systématiquement corrélés avec l'absence d'article devant N2:

- les types de saturation argumentale dans lesquels N1 construit une sous-catégorie non étiquetée de N2, ou modalise N2 (comme dans *un type de tournevis, une sorte de ressemblance*);

- les désignations du domaine argumental ("sous-catégorisation argumentale", type *un compositeur de jazz*);

- les SN non fondés sur un rapport argumental dans lesquels le N2 détermine sémantiquement le N1 ("sous-catégorisation non argumentale"), ou dans lesquels le N1 a une fonction attributive (types *le buffet de gare, mon psychopathe de voisin*).

Le point commun de tous ces SN est que l'un des deux noms n'y a qu'une valeur intensionnelle, et que son fonctionnement dans le syntagme consiste à contracter une certaine relation sémantique avec l'autre nom.

Relativement au problème de la détermination de N2, une place à part doit être faite aux cas où N1 sur-catégorise N2. On constate en effet que le SP de ces structures présente tantôt la forme de N2 (*un sentiment de lassitude, la profession de médecin*), tantôt la forme de *art.déf. N2* (*la catégorie de l'adjectif, le phénomène du transfert*), avec parfois la possibilité des deux formes (*le défaut d'avarice, le défaut de l'avarice; le processus d'unification européenne* (presse 1999), *le processus de l'unification européenne*). Il y a là un problème auquel personne, à notre connaissance, n'a jamais apporté une réelle solution. Une hypothèse explicative plausible est que certains noms, comme *état, processus, sentiment, profession, métier, condition, fonction, fait* et quelques autres aient grammaticalisé des emplois de sur-catégorisateurs, en raison notamment de leur hyperonymie et de leur potentialité à classer des secteurs entiers du lexique. L'absence de l'article devant le N2 serait un indice de cette grammaticalisation⁸.

3.2. Homonymies de constructions

Ces régularités expliquent que certains SN complexes soient structurellement ambigus. Par "structurellement", nous voulons parler ici d'ambiguïtés de typage (i.e. quand une même forme peut ressortir à deux types distincts), et non pas d'ambiguïtés qui, comme le classique *amour de Dieu*, concernent seulement le choix de l'argument saturé par le N2⁹.

⁸ Nous utilisons délibérément ici le terme de grammaticalisation plutôt que celui de lexicalisation, car ce processus, s'il est vérifié, consiste justement à enlever au lexème une partie de sa qualité de lexème; en ce sens, il s'agirait plutôt, et littéralement, d'une délexicalisation. On notera également que ces noms sont justement ceux qu'utilisent les lexicographes comme *genus proximum* dans leurs définitions. Cf. *Esclavage: état, condition d'esclave. Assistanat: fonction d'assistant.* (Robert). On relèvera au passage l'équivalence sémantique entre le suffixe *-age* et *condition de*, et entre le suffixe *-at* et *fonction de*.

⁹ La situation réciproque, où des SN de forme différente ont des emplois équivalents ou quasi équivalents, n'est pas rare non plus. Comme exemple de ces équivalences fonctionnelles, mentionnons une phrase comme: *Je viens de croiser la mère d'un étudiant / Je viens de croiser une mère d'étudiant*. Cet exemple soulève le problème complexe du rapport, dans les SN complexes, entre les deux déterminations. Sur cette question, nous renvoyons le lecteur à Karolak (1995).

3.2.1. *de art.déf. N2*

Concernant les syntagmes dans lesquels le SP a la forme *de art.déf. N2*, on mentionnera l'homonymie entre le type non argumental "N1 sur-catégorise N2" et le type à "saturation argumentale". Un SN1 comme *l'institution*, par exemple, peut contracter avec un SP défini soit un rapport de saturation, soit un rapport de sur-catégorisation, ainsi que le font voir les exemples suivants:

- (35) *L'institution du couvre-feu* a été décidée hier.
 (36) Dès le lendemain, il est arrêté et accusé de «désobéissance aux règlements militaires et de diffamation contre *l'institution de l'armée*». (Presse, 2000)

De fait, chacun de ces exemple est, du moins théoriquement, interprétable soit comme un SN à saturation argumentale, soit comme un SN dont le premier nom sur-catégorise le second. Ce sont en définitive des facteurs contextuels et des savoirs empiriques qui conduisent à interpréter (35) comme argumental et (36) comme un cas de sur-catégorisation.

Un autre cas d'homonymie impliquant la même forme de SP est celui, déjà mentionné, de la saturation argumentale et du type nommé "N1 et N2 liés par un concept relationnel implicite":

- (37) la visite du directeur

Selon son contexte d'occurrence, ce syntagme peut être interprété soit comme une structure à saturation argumentale («le directeur a rendu une visite»), soit comme une structure fondée sur un concept relationnel implicite déterminé contextuellement («la visite dont s'occupe le directeur», «la visite dont nous a parlé le directeur», etc.).

3.2.2. *de N2*

Parmi les syntagmes dans lesquels le SP a superficiellement la forme *de N2*, beaucoup de cas d'homonymie sont la conséquence de l'haplologie. Nous leur réservons une section à part. Un cas qui n'a rien à voir avec l'haplologie est toutefois celui des syntagmes qu'on peut interpréter soit comme des désignations du domaine d'un argument soit comme des sur-catégorisations. Tel est le cas de (38).

- (38) la sensation de brûlure

On peut y lire soit une sur-catégorisation du N2 par le N1 («la sensation que constitue la brûlure»), soit une désignation du domaine de l'argument *y* impliqué par le concept de «sensation» («la sensation consistant en une brûlure»). Il est clair qu'ici, l'introduction de l'article défini désambiguïse la structure et oblige pratiquement à une interprétation argumentale (saturation).

3.3. Homonymies de constructions liées à l'haplologie

Ainsi que nous l'avons rappelé plus haut, *de art.indéf.* au pluriel devient *de Ø* par suite d'haplologie. Le cas échéant, il y a saturation argumentale, comme dans les syntagmes en italiques du texte suivant:

- (39) *Les adhésions de nouveaux membres, les changements d'adresses et de situations, les commandes de fascicules anciens et les abonnements de libraires, sont à adresser à...* (Fascicule de la SLR, 1999)

Cette réduction haplologique a pour effet d'engendrer des formes qui sont superficiellement identiques au type "désignation du domaine d'un argument", qui se caractérise quant à lui par un vrai article zéro (type *interruption de grossesse*).

Examinons les exemples suivants, que nous empruntons à Jespersen (1999).

- (40) La chambre du roi était ornée de *portraits de marquises*, dont certaines furent ses maîtresses.
 (41) Leblanc était un peintre mineur, spécialisé dans *les portraits de marquises*.

Dans l'exemple (40), la reprise anaphorique (*dont certaines furent...*) incite rétrospectivement à interpréter *portraits de marquises* comme un cas analogue à ceux du texte (39), à savoir comme un syntagme fondé sur un rapport de saturation argumentale («des objets peints représentant des marquises»), avec *de des* réduit à *de*. Ce même syntagme admet toutefois une autre analyse, ainsi que le suggère le contexte (41). Dans ce texte, il est en effet moins question de personnes particulières représentées sur des tableaux, que de représentations d'un type de personnes. C'est là précisément la structure que nous avons nommée "désignation du domaine d'un argument" et, dans cette interprétation, il n'y a pas haplologie mais un vrai article zéro. L'expression *de marquises* opère alors une sous-catégorisation de *portraits*. C'est cette interprétation qui est susceptible, par lexicalisation, d'évoluer vers la désignation d'un "genre", d'un "style" de portrait, au point d'être applicable à des portraits de personnes qui ne sont pas des marquises...

Cet emploi intensionnel du N2 explique que dans ce genre de syntagme, la marque du nombre soit peu pertinente (et souvent la source de multiples hésitations). La tendance à écrire (sg.) *portrait de marquise* et (pl.) *portraits de marquises* (plutôt que *portraits de marquise*) pourrait s'expliquer par un phénomène de pure propagation mécanique, justifié parfois *a posteriori* par le scripteur ("s'il y a plusieurs portraits, il y a plusieurs marquises")¹⁰.

Cette ambiguïté entre saturation argumentale et désignation du domaine argumental est parfois corrélative d'un phénomène sémantique que nous voudrions maintenant présenter.

Soit des noms comme *compositeur* ou *peintre*, dans des SN complexes avec un N2 au pluriel, comme (42) et (43). Ces syntagmes admettent deux types de paraphrases, soit (42') et (42''), (43') et (43''):

- (42) compositeur d'opéras
 (43) peintre de paysages
 (42') quelqu'un qui *a composé* des opéras
 (42'') quelqu'un qui *compose* des opéras
 (43') quelqu'un qui *a peint* des paysages
 (43'') quelqu'un qui *peint* des paysages

Qualifions (42') et (43') d'interprétations perfectives, et (42'') et (43'') d'interprétations imperfectives. Dans les interprétations perfectives, les N2 saturent la position d'argument *y* du N1. Dans les interprétations imperfectives, ils désignent le domaine de *y*. Ce constat amène

¹⁰ Nous avons trouvé, dans un article récent consacré à la recherche médicale (*Le Monde*, 21.2.2000), les SN (1) *une étude d'observation* et (2) *des études d'observation*, avec chaque fois le N2 au singulier. Le nom *étude* avait dans les deux syntagmes un sens clairement processuel. Il est clair qu'ici, l'usage du singulier dans (2) signale qu'on est en présence d'un SP sous-catégorisant, de type non argumental (*observation* n'est pas argumentalement lié à *étude*, bien que le concept d'«étude» soit incomplet). Le pluriel aurait supposé une haplologie et indiqué un SN de type "N1 et N2 liés par un concept relationnel implicite".

à considérer que, selon l'interprétation qui est donnée de ces exemples, la séquence *de N2* est haplogique ou non. Cela dit, compte tenu que ces syntagmes sont des dénominations de métiers, il est probable que l'interprétation imperfective l'emporte ici sur l'interprétation perfective.

On notera que l'interprétation imperfective est également corrélée avec une interprétation du N2 comme désignant un type d'objet (ici, un genre de composition, un genre de peinture) et non un nombre indéterminé d'objets singuliers nommés *opéras* et *paysages*. En d'autres termes, ce qui est signifié dans l'interprétation imperfective est un domaine d'activité. Il s'ensuit une certaine neutralisation du nombre, phénomène déjà mentionné à propos de (41): *peintre de paysage* (ou *de paysages*), *de nature morte* (ou *de natures mortes*), *de portrait* (ou *de portraits*), etc.

Dans (44) en revanche, c'est l'interprétation perfective qui paraît s'imposer.

- (44) *Les auteurs d'articles et de compte rendus* doivent être membres de la Société de Linguistique Romane. (Fascicule de la SLR, 1999)

Certains noms paraissent n'accepter qu'une interprétation imperfective. Tel est le cas de *professeur*. Quand ce nom occupe la position de N1 dans un SN complexe, l'absence d'article devant N2 doit alors être interprétée comme un article zéro, et non comme une haplogie. Du point de vue de notre typologie, on est donc dans le cas d'une désignation du domaine d'un argument (en l'occurrence ici: *y*).

- (45) professeur de mathématiques
professeur de français
professeur de langues slaves

L'inexistence ou l'agrammaticalité de syntagmes comme *professeur des mathématiques*, *professeur du français*, *professeur des langues slaves* conduit à considérer que *professeur* n'accepte pas la saturation argumentale. A cet égard, *professeur* contraste avec *enseignant* qui, bien qu'imperfectif, accepte la saturation:

- (46) enseignant de mathématiques / enseignant des mathématiques
enseignant de français / enseignant du français
enseignant de langues slaves / enseignant des langues slaves

4. Le problème de la sous-catégorisation

4.1. Sous-catégorisation et classifications naturelles

Nous n'avons jusqu'ici évoqué la notion de sous-catégorisation que de manière allusive. Il s'agit pourtant d'une notion essentielle, notamment si on veut se donner les moyens de comprendre le problème de l'article dans le complément adnominal. Rappelons que notre classification nous a conduits à distinguer trois types de sous-catégorisations. Les trois aboutissent, mais selon des logiques différentes, à composer le sens des deux lexèmes:

- (i) la sous-catégorisation argumentale, dont on vient de voir plusieurs exemples (type: *professeur de langues slaves*, *hausse de loyer*, *interruption de grossesse*);
- (ii) la sous-catégorisation non argumentale (type: *buffet de gare*, *banc d'église*, *chien de berger*);
- (iii) les cas où c'est N1 qui sous-catégorise N2 mais sans étiqueter la sous-catégorie (type *cette sorte de gens*).

Les remarques qui suivent ne concernent que les types "étiquetés" (i) et (ii).

A regarder la manière dont ces sous-catégorisations sont généralement traitées dans la littérature sur le syntagme nominal, il apparaît qu'on y reconnaît deux ordres de faits. D'une part des faits linguistiques, d'autre part des faits de représentations, ou "cognitifs".

Du point de vue linguistique, plus exactement sémantique, on conçoit en général la sous-catégorisation comme une manière particulière de mettre en rapport les signifiés des deux noms dans le SN complexe. Elle est alors identifiée à l'absence d'article devant N2, absence qu'on interprète comme une instruction de "composer" les deux signifiés lexicaux en un signifié unique ("concept complexe"). A cette composition est en principe associée la suspension de toute valeur extensionnelle du N2.

Comme fait cognitif, on identifie la sous-catégorisation à l'existence, dans les représentations des sujets parlants, de taxinomies préconstruites. Ainsi, pour reprendre des exemples donnés plus haut, *banc d'église* désigne un type de banc et, à ce titre, s'oppose à *banc de jardin*, *banc d'école*, etc.; *peintre de chevalet* s'oppose à *fresquiste*, et *critique d'art* contraste avec *critique de cinéma*, *critique littéraire*, *critique dramatique*, *critique musical*, et ainsi de suite.

Une conséquence de cette dimension représentationnelle de la sous-catégorisation est qu'il n'est pas rare qu'un SN complexe de ce type soit employé à l'encontre de son sens littéral: un homme qui est sujet à la migraine peut être dit avoir des *maladies de femme* (Berrendonner 1995), et je peux sans difficulté décrire le grincement que fait le portail de mon jardin comme un *son de clarinette* (Jespersen 1999). On notera qu'il y a alors, du point de vue argumental, déblocage de la position d'argument, d'où la possibilité de construire des SN comme *les maladies de femme de Victor* ou *le son de clarinette du portail*.

Lier la sous-catégorisation à l'existence de classifications préexistantes ne va toutefois pas sans poser des problèmes. En témoignent les exemples suivants:

- (47) Banford était aussi contente, aussi prévenante, que s'il se fût agi de son propre frère cadet [...]. Cela donnait à la jeune femme exactement le même genre de satisfaction de s'occuper de l'inconnu, de faire couler son bain, etc. [...] Quant au jeune homme, il jouissait intensément de *ces attentions de sœur*. (D.H. Lawrence, *Le Renard*, 33, trad. fr.)
- (48) Jusqu'à nouvel avis, *la gratuité de parcage* est de 30 minutes. (Pancarte, 1999)
- (49) *Les résultats d'autopsie* ne seront pas disponibles avant une semaine. (Presse, 2000)

Il paraît difficile de tenir qu'il y a préexistence d'une sous-catégorie «attention de sœur» qui renverrait à une typologie spontanée et préalable des formes d'attention; ou qu'il y a, dans les représentations des usagers, une typologie naturelle des domaines où règne la gratuité, dont la «gratuité de parcage» serait une sous-catégorie; pas plus qu'il n'existe une sous-catégorie préconstruite de résultats étiquetable comme *résultats d'autopsie*. Par ailleurs, un examen de (47) montre que le concept complexe «attentions de sœur» y est entièrement construit, préparé, de sorte que l'anaphorique *cette attention de sœur* tire l'essentiel de son contenu de cette préparation. En bref, on est dans les trois cas en présence d'un fait de sous-catégorisation parfaitement contingent, d'une pure création langagière sans étayage représentationnel d'aucune sorte.

4.2. Sous-catégorisation, article zéro et article défini

Un autre problème est celui de savoir dans quelle mesure l'article zéro devant N2 est une condition nécessaire à une interprétation sous-catégorisante du SP. En réalité, assez nombreux sont les exemples qui permettent d'en douter. Pour s'en convaincre, en voici un petit échantillon:

- (50) On retrouvera cette *salle du trône* à l'ambiance très palladienne dans la dernière œuvre de Lotto. (Inscription sous une illustration)
- (51) La tendance générale est aux *produits du terroir* et labels de qualité, mais aussi aux produits nutritifs et bons pour la santé. (Presse, 1998)
- (52) Le risque est minime, mais il semble que certains bébés puissent souffrir du manque d'oxygène dans les avions. Attendez que votre enfant ait une semaine pour son *baptême de l'air*. (Presse, 1998)

Exemples auxquels on pourrait ajouter des syntagmes comme: *salle des ventes, salle du Conseil, hôtesse de l'air, pirate de l'air, fraises des bois, champignon des bois, culte du chef, ophtalmie des neiges, robe du soir, cours du soir, peintre du dimanche, conducteur du dimanche, faculté des sciences, service cantonal de la santé publique*, etc. Tous ces syntagmes comportent un SP qui présente la double propriété d'une part d'être sous-catégorisant, d'autre part d'être précédé de l'article défini.

Un problème qui se pose alors est celui de savoir en quoi ces SN se différencient des SN dans lesquels le SP a valeur de référence générique, comme (53).

- (53) *La chair du sanglier jeune* est assez délicate. (Larousse)

La différence peut se décrire de la façon suivante. Dans (53), l'expression *chair du sanglier* apparaît dans un texte où il est question du sanglier en général. Toutes les expressions qu'on va trouver sous cette rubrique (*mœurs du sanglier, taille du sanglier...*) consistent à parcourir un certain nombre de sous-rubriques (*mœurs, taille...*) en les repérant par rapport à la rubrique-titre. C'est ce repérage qu'effectue ici le SP *du sanglier*. Il s'agit donc d'un SN de type "saturation argumentale" (si on analyse le N *chair* comme incomplet).

Dans les cas de sous-catégorisation, en revanche, le SP n'a pas pour effet de repérer un objet. Son rôle est de modifier le sens du N1, plus exactement de se combiner avec celui-ci afin de construire une sous-catégorie. Il en résulte que le SN binominal, en dépit de l'article devant N2, ne constitue qu'une seule expression référentielle. Il est clair cependant que la présence de l'article rend la structure ambiguë, du moins dans certains cas: *salle du trône* peut s'interpréter aussi bien comme «salle où se trouve le trône» que comme «type de salle dans laquelle ont lieu certaines séances officielles relatives à l'exercice du pouvoir». Néanmoins, plus l'expression est lexicalisée, et plus la première des deux interprétations est improbable. A cet égard, le critère suivant peut être utilisé:

Il a été observé que les noms qui, comme *genre, sorte, espèce*, sont utilisés dans les SN complexes pour construire ce que nous avons appelé une "sous-catégorie non étiquetée de N2" (cf. *cette sorte de gens*), et qui fonctionnent généralement aussi comme opérateurs d'approximation (cf. *une sorte de ressemblance*), ne peuvent opérer que sur des SN "monocatégories", c'est-à-dire constitués d'un seul nom, comme (54), ou d'un SN complexe sous-catégorisé, comme (56) (cf. Benetti 1995).

- (54) une sorte de kiosque
 (55) une sorte de kiosque de la gare
 (56) une sorte de kiosque de gare
- (57) une sorte de hausse
 (58) une sorte de hausse du loyer
 (59) une sorte de hausse de loyer

De là, le fait que dans (58), *une sorte de* porte seulement sur *hausse*, et que *du loyer* soit nécessairement en dehors de la portée de *une sorte de*. Autrement dit la structure de ce syntagme est ((sorte de hausse) du loyer) et non (sorte de (hausse du loyer)). De là aussi que dans (55), *une sorte de* ne peut porter que sur *kiosque*, à l'exclusion du SP *de la gare*, d'où d'ailleurs la relative improbabilité de ce syntagme.

On peut dès lors concevoir d'utiliser les noms *sorte*, *espèce*, etc. pour "tester" les SN de la forme *N1 de art.déf. N2* dans lesquels le SP *de art.déf. N2* est soupçonné d'être sous-catégorisant. Si *sorte* admet le SP *de art.déf. N2* tout en portant sur l'ensemble de ce SP, c'est que ce dernier est sous-catégorisant; ou du moins, qu'il admet une telle interprétation. Voici ce que cela donne:

- (60) une sorte de salle du trône
- (61) une sorte de produit du terroir
- (62) une sorte de baptême de l'air
- (63) une sorte de robe du soir
- (64) une sorte de peintre du dimanche
- (65) une sorte de chair du sanglier

L'exemple (65) pose un problème analogue à (55) et (58): si on en trouvait une attestation, alors cela signifierait que le SP *du sanglier* soit se trouve en dehors de la portée de *une sorte de*, soit fonctionne comme sous-catégorisateur. Cette seconde éventualité nous paraît intuitivement la moins probable.

L'extrait oral (66) est précisément un cas où le dernier nom du syntagme (*de Wenders*) est en dehors de la portée de *une espèce de*.

- (66) [dans ce film...] y a *une espèce de véracité d'auteur\ de mélancolie de Wenders* cette espèce de baladeur baladin [...]
(Radio, 1989. '\` note un intonème descendant)

Il est clair qu'il n'est pas question ici d'un genre particulier de mélancolie qui serait celle propre à Wenders, et dont on retrouverait dans le film en question une certaine variété ou quelque chose de ressemblant. Mais, plus simplement, il est question de quelque chose s'apparentant à de la mélancolie, et exprimé ou ressenti par Wenders dans l'un de ses films.

On observera que dans beaucoup de SN complexes sous-catégorisés, le sens composé du SN ne retient de celui du N2 qu'une acception figurée, souvent de type métonymique. De façon générale, l'emploi du N2 tend à être plus ou moins "démotivé", signe habituel de lexicalisation: cf. *air* dans *hôtesse de l'air*, *dimanche* dans *peintre du dimanche*, *neiges* dans *ophtalmie des neiges*. Il en résulte que le SP peut devenir un genre de sous-catégorisation applicable à une multitude de noms: *peintre du dimanche*, *conducteur du dimanche*, *poète du dimanche*, *chercheur du dimanche*, et ainsi de suite. Néanmoins, une lecture "littérale" de ces syntagmes n'est pas systématiquement exclue. La présence de l'article permet, quand la lexicalisation n'est pas trop avancée, de réactiver cette lecture. Par exemple, *peintre du dimanche* peut à la rigueur s'entendre comme désignant un peintre qui peint habituellement le dimanche (et non comme signifiant «peintre amateur», voire «mauvais peintre»). On pourrait en dire autant de la plupart des exemples ci-dessus.

L'exemple (50) ainsi que les exemples appartenant au même paradigme (*salle des ventes*, *salle du Conseil*, etc.), sont par ailleurs intéressants en raison de leur fonctionnement sémiologique. Ces dénominations, qui sont souvent inscrites à l'entrée du lieu qu'elles désignent, tendent en effet à être perçues comme des syntagmes figés qu'on utilise à la manière de noms propres. Ce phénomène est encore accentué par le fait que les N de ces inscriptions sont parfois écrits avec la première lettre en capitale (*Salle des Fêtes*, etc.). En un mot, on peut dire que ces syntagmes ont un fonctionnement qui est proche de l'autonomie.

Il est essentiel de voir que les problèmes que posent les SP définis sous-catégorisants sont assez différents de ceux que nous avons évoqués sous l'appellation d'"homonymies de constructions". S'il est vrai que les deux phénomènes rendent impossible l'établissement de rapports biunivoques entre structures sémantiques et formes syntaxiques (une même forme pouvant parfois manifester plus d'une structures), cette impossibilité a une origine radicalement différente dans les deux cas. Dans les homonymies de constructions, elle est constitutive du système même, et du fait qu'une même forme code des structures différentes.

Dans le cas des SP définis sous-catégorisants, elle est due à des mécanismes de lexicalisation, c'est-à-dire à des processus essentiellement graduels et fluctuants, sur l'analyse desquels les intuitions peuvent par conséquent diverger considérablement.

5. Epilogue

La détermination du complément adnominal dans les syntagmes nominaux complexes présente pour les étudiants de français langue étrangère des difficultés redoutables, que connaissent bien les didacticiens du français. Ces difficultés sont encore accrues quand il s'agit d'enseigner à des apprenants dont la langue maternelle ne possède pas d'article, comme c'est le cas de la majorité des langues slaves¹¹.

Or, le moins qu'on puisse dire, c'est que les observations que nous avons menées tout au long de cet article ne sont de nature à rassurer ni les uns ni les autres. Qu'avons-nous observé, en effet? Que nombre de SN sont ambigus du point de vue du statut de leur complément adnominal, soit par polysémie du nom recteur soit par effet de l'haplologie; que des marques comme le pluriel, théoriquement susceptibles de désambiguïser certaines formes, sont en réalité des indices des plus fragiles; que des mécanismes de lexicalisation font souvent écran à la structure du syntagme, et partant à son interprétation, comme dans certains SP comportant un syntagme défini générique... Bref, il apparaît qu'il est impossible d'établir un système de relations biunivoques qui associerait à chaque forme une seule structure sémantique, et réciproquement.

Par ailleurs, il est évident que les principes qui régissent l'emploi de l'article dans la détermination adnominale, et dont nous n'avons donné ici qu'une description partielle et probablement simplifiée, sont d'une grande complexité et par conséquent peu accessibles à la plupart des apprenants. Compte tenu de ce que nous venons de dire sur les formes elles-mêmes et les problèmes que pose leur interprétation, on mesure toute la difficulté que présente la mise en œuvre pédagogique de ces principes.

Pratiquement, cette situation condamne le didacticien à élaborer des stratégies d'enseignement *ad hoc* qui, pour demeurer efficaces, passent obligatoirement par certaines simplifications. Le problème est alors de pondérer les exigences de cohérence empirique, d'une part, et d'efficacité didactique, d'autre part. Etant entendu que ces deux objectifs ne peuvent être atteints à la fois simultanément et complètement.

Nous espérons qu'en dépit de ces difficultés, les descriptions et conceptions développées dans le présent travail contribueront, ne serait-ce que modestement, à renforcer les liens entre le monde de la recherche linguistique et celui de l'enseignement du français langue seconde.

¹¹ Signalons la parution en cours d'un manuel en deux tomes, destiné à des apprenants polonais et consacré tout entier au problème de la détermination du nom en français (Karolak & Nowakowska, 1999 et à paraître).

Références bibliographiques

- BALLY, C. (1944). *Linguistique générale et linguistique française*. Berne: Francke, 2e éd.
- BENETTI, L. (1995). La structure des syntagmes nominaux complexes: problèmes de reconnaissance. *SCOLIA*, 5, 13-30.
- BARTNING, I. (1996). Eléments pour une typologie des SN complexes en *de* en français. *Langue française*, 109, 29-43.
- BERRENDONNER, A. (1995). Quelques notions utiles à la sémantique des descripteurs nominaux. *TRANEL (Travaux neuchâtelois de linguistique)*, 23, 9-39.
- GUILLAUME, G. (1975). *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris: A.-G. Nizet & Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- JESPERSEN, J. (1999). Les erreurs de déterminants chez les étudiants en français langue étrangère: une perspective micro-textuelle. Texte d'une présentation faite à Poznan.
- KAROLAK, S. (1989). *L'article et la valeur du syntagme nominal*. Paris: Presses Universitaires de France.
- KAROLAK, S. (1995). La structure du groupe *N de N* et sa détermination. In: *Etudes sur l'article et la détermination*, Kraków: Wydawnictwo Naukowe WSP.
- KAROLAK, S. & NOWAKOWSKA, M. (1999). *Jak stosować rodzajnik francuski. Część 1*, Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.
- KAROLAK, S. & NOWAKOWSKA, M. (à paraître). *Jak stosować rodzajnik francuski. Część 2*, Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.
- NOWAKOWSKA, M. (1993). *Les problèmes de structure immanente dans le syntagme nominal abstrait complexe en français et en italien*. Prace Monograficzne Nr 174, Wydawnictwo Naukowe WSP, Kraków.